



Pour le maintien de l'électronarcose, au moins pour certains abattoirs

Dans le cadre de la révision en cours de la législation européenne sur le bien-être animal, la Fédération européenne du foie gras (Euro Foie Gras) demande **le maintien de l'étourdissement des palmipèdes gras par électronarcose, au moins pour les abattoirs dont la fréquence d'abattage est inférieure à 8.000 volailles/heure**. En effet, l'avis scientifique de l'EFSA¹ sur l'abattage des volailles de 2019 indique qu'en dessous de 8.000 volailles/heure sur une chaîne, les opérateurs ont le temps d'identifier si des palmipèdes ne sont pas correctement étourdis et ainsi appliquer les mesures correctives appropriées.

Tout d'abord, le secteur européen du foie gras souligne l'attachement de **ses abattoirs au bien-être animal**. Seul un abattage correctement réalisé dans le plein respect du bien-être des palmipèdes gras permet d'obtenir des produits de qualité.

En outre, **le système d'électronarcose actuel fonctionne de manière satisfaisante si les appareils utilisés sont correctement réglés** en termes de vitesse, de cadence, etc. Les services vétérinaires contrôlent régulièrement les abattoirs de palmipèdes gras ; chacun d'entre eux disposant d'un responsable de la protection animale qui s'assure qu'aucun animal ne soit saigné conscient. Depuis quelques années, la mise en place d'un système d'enregistrement des paramètres d'électronarcose permet un contrôle du bon paramétrage du système ainsi qu'un suivi précis.

Enfin, il a été prouvé qu'étant des animaux plongeurs en conditions naturelles, **les palmipèdes gras disposent d'une capacité anatomique particulière, qui, contrairement aux autres volailles, leur permet de rester en apnée pendant plusieurs minutes en présence de fortes concentrations de CO₂**. Or ces concentrations sont nécessaires pour provoquer la perte de conscience. Des apnées d'une durée très variable et pouvant atteindre quinze minutes ont été rapportées. Cette grande variabilité entre les animaux fait qu'avant d'obtenir l'inconscience de tous les palmipèdes gras préalablement à la saignée, comme demandé par la législation, la plupart d'entre eux sont déjà morts. Cela a des conséquences néfastes sur la qualité des produits avec par exemple des problèmes de veines engorgées. En outre, Euro Foie Gras rappelle qu'à l'heure actuelle, il n'existe pas de solution alternative effective au CO₂ tant sur le plan technique qu'économique.

Ne pouvant pas provoquer la perte de conscience de tous les animaux d'un même lot dans un certain laps de temps, la narcose gazeuse n'est par conséquent pas adaptée aux palmipèdes gras.

¹ Avis scientifique de l'EFSA sur l'abattage des volailles du 26 septembre 2019 : <https://efsa.onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.2903/j.efsa.2019.5849>

Créée en 2008, Euro Foie Gras, la Fédération européenne du foie gras, rassemble les fédérations de producteurs de Belgique, Bulgarie, Espagne, Hongrie et France. Ses objectifs sont d'instaurer un échange continu de bonnes pratiques et de savoir-faire, de développer des réflexions communes et de promouvoir le métier de producteur de foie gras.

Avril 2023

FÉDÉRATION EUROPÉENNE DU FOIE GRAS - EURO FOIE GRAS ASBL
31, Rue Montoyer - B-1000 BRUXELLES
<https://www.eurofoiegras.com/fr/>
Pour plus d'informations :
Mélania LAMAISON, Cynthia BENITES, Aliénor
melanie.lamaison@alienor.eu; cynthia.benites@alienor.eu